

ACCIMMO TRANSACTION



BAREMES DES PRESTATIONS APPLICABLE AU 1 AVRIL 2017

HONORAIRES DE VENTES (A LA CHARGE DU MANDANT OU DE L'ACQUEREUR)

Jusqu'à 60 000 €	14 % TTC du prix de vente
De 60 001 € à 100 000 €	12 % TTC du prix de vente
De 100 001 € à 170 000 €	8 % TTC du prix de vente
De 170 001 € à 300 000 €	6 % TTC du prix de vente
Au-delà	5 % TTC du prix de vente

HONORAIRES DE VENTE DE LOCAUX PROFESSIONNELS OU FONDS DE COMMERCE

12 % HT du prix de vente

ESTIMATIONS :

Uniquement : dans le cadre d'une estimation bancaire ou notariale sans intention de vente
(ou remboursable à la prise du mandat par notre agence) 180 € TTC

En cas de délégation de mandat ce sont les honoraires du délégué, titulaire du mandat de vente qui s'appliquent. Le mandant autorise le mandataire à se réserver le droit de réduire ses honoraires s'il le juge utile pour réaliser la mission de vente notamment en termes de communication.



VENTE, LOCATION & GESTION LOCATIVE SECURISEE

MEMBER OF
360
Your House

BAREME DES PRESTATIONS APPLICABLE AU 01 DECEMBRE 2017

Zone tendue et non tendue

MISSION DE LOCATION

Biens immobiliers à destination : Habitation Principale

Recherche du locataire, entremise-négociation :

Forfait de 41,67 euros HT soit 50 euros TTC

A la charge du bailleur

Visites, Montage dossier, Rédaction du Bail :

- Pour les logements égaux ou inférieurs à 50 m² : 5 euros HT soit 6,00 euros TTC/m²
- Pour les logements égaux ou supérieurs à 51 m² : 5 euros HT soit 6,00 euros TTC/m²

A la charge du locataire - Même montant à la charge du bailleur

Rédaction de l'état des lieux d'entrée, (application du décret de la loi ALUR) :

- Pour tous les logements : 1,67 euros HT soit 2,00 euros TTC/m²

A la charge du locataire - Même montant à la charge du bailleur

Biens immobiliers autres que habitation principale

Recherche du locataire, entremise-négociation, visites, soit : 9% HT + TVA 20,00% soit 10,76% TTC calculé sur le montant du loyer annuel

L'ensemble à la charge : 50% LOCATAIRE - 50% BAILLEUR

Montage dossier + rédaction actes, soit : Forfait 300,00 euros HT+ TVA 20,00% soit 360 euros TTC

L'ensemble à la charge : 50% LOCATAIRE - 50% BAILLEUR

Honoraires pour autres types de missions(à la charge du demandeur)

Rédaction Renouvellement/Avenant Bail d'habitation : 150,00 euros HT + TVA 20,00% soit 180,00 euros TTC

Rédaction état des lieux pour un bien immobilier : 2,50 euros HT/m² + TVA 20,00% soit 3,00 euros TTC/m² : Minimum de perception 150 euros TTC

Possibilités assurances risques locatifs Assurance loyers impayés : 2% TTC

Protection juridique bailleur : Sur devis

Assurance propriétaire non occupant : Sur devis

ACCIMMO-31

AGENCE IMMOBILIERE

L'AGENCE N°1 DE VOTRE SECTEUR



BAREME DES PRESTATIONS APPLICABLE AU 01 DECEMBRE 2017

MISSION DE GESTION LOCATIVE (A LA CHARGE DU MANDANT)

- Biens immobiliers destinés à l'habitation
 - **5,84 % HT + TVA 20 % soit 7 % TTC :**
Minimum de perception de 30,00 euros HT + TVA 20,00% soit 36,00 €/mois.
- Biens immobiliers professionnels ou commerciaux
 - **5,84 % HT + TVA 20 % soit 7 % TTC :**
Minimum de perception de 49,00 euros HT + TVA 20,00% soit 58,80 €/mois.

POSSIBILITES ASSURANCE RISQUES LOCATIFS

- Assurance loyers impayés : 2 % TTC
- Protection juridique bailleur : Sur DEVIS
- Assurance propriétaire non occupant : sur DEVIS